



Le défi du handicap

22, 23 et 24 mai 2010

Abbaye d'Arthous
Hastingues - Landes

Festival
international
de CÉRAMIQUE

Le Togo

Renseignements

05 58 73 03 89

www.arthous.landés.org



© photo : Louise Gardelle - Conception : CG40 - 02/2010 - Licence n°2 - 1017624 © photo : Louise Gardelle - Conception imp. : CG40 - 02/2010 - Licence n°2 - 1017623 et 3 - 1017624

« Les collectivités locales ne peuvent seules répondre à l'urgence de la situation économique ».

Un an après la fermeture de l'usine Sony, la liquidation judiciaire des Établissements Capdevielle à Hagetmau est une nouvelle catastrophe pour les Landes. Catastrophe économique dans un bassin industriel déjà lourdement impacté. Catastrophe sociale sur les plans collectif et individuel. Derrière les statistiques sèches des pertes d'emploi dans le secteur - 1 500 emplois industriels perdus dans les Landes en trois ans - se cache une réalité terrible. Celle que vivent aujourd'hui les salariés et leurs familles, plongés dans le désarroi. C'est d'abord à eux que nous devons penser aujourd'hui. Avec nos partenaires de la Région, nous avons essayé de favoriser un projet de reprise. Cette solution de la dernière chance n'a pu aboutir faute d'accords commerciaux avec la distribution. Aux côtés des salariés, nous ferons aujourd'hui tout ce qui est en notre pouvoir pour amortir le choc économique et social.

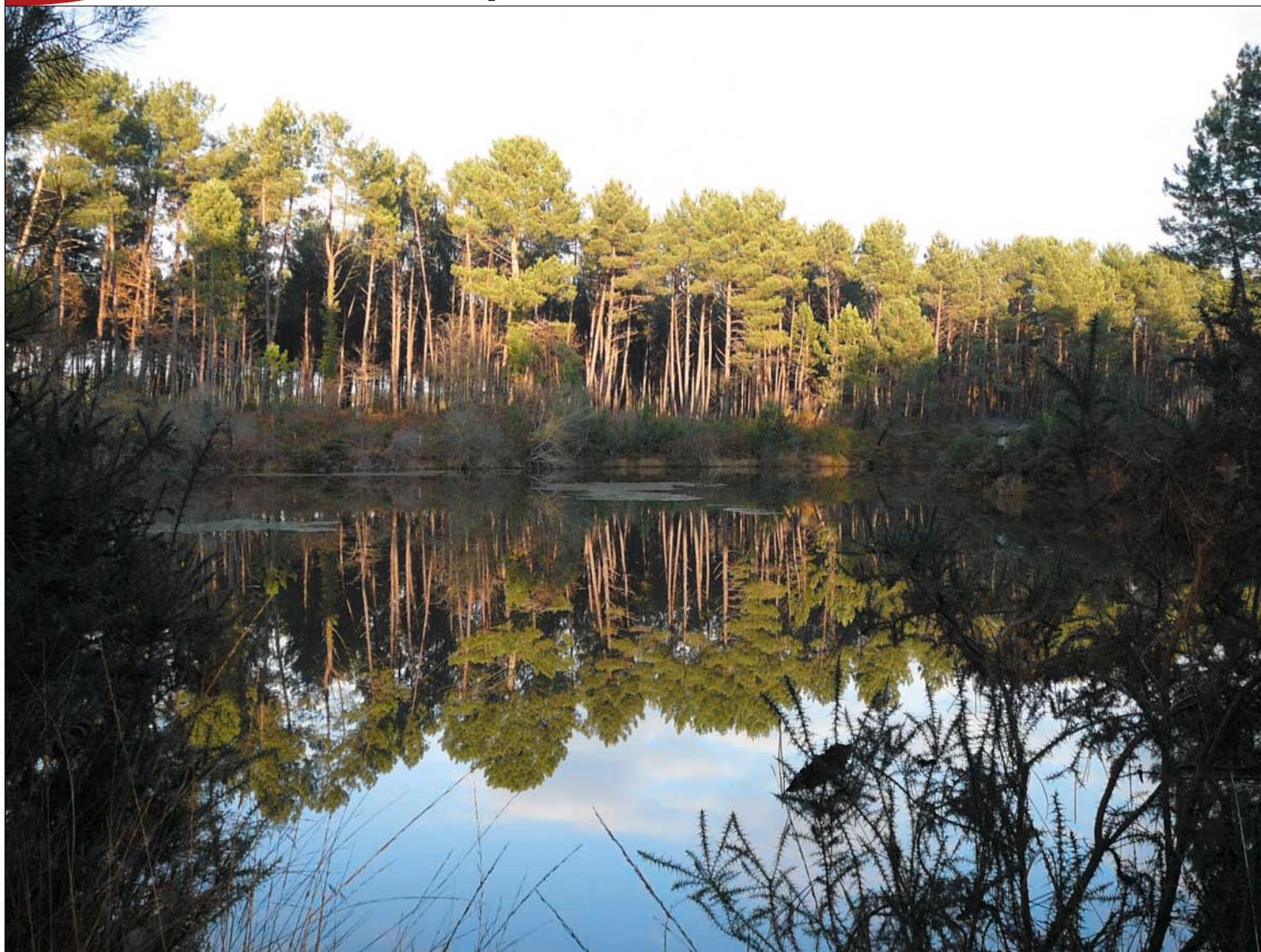
Mais les collectivités locales ne pourront seules répondre à l'urgence de la situation. La solidarité nationale doit jouer à plein. La liquidation d'une entreprise, qui comptait plus d'un millier de salariés il y a quelques années, ne peut laisser indifférent au plus haut sommet de l'État. Le gouvernement doit prendre ses responsabilités. Prendre ses responsabilités, c'est aussi à plus long terme lutter énergiquement contre l'affaissement industriel de notre pays, agir contre le dumping social et fiscal, qui érode inexorablement notre appareil de production. Prendre ses responsabilités, c'est ériger la politique industrielle et la sauvegarde de nos emplois en priorité nationale.



Il faudra davantage que les déclarations vibrionnaires du chef de l'État, improvisées dans l'urgence. Un milliard pour l'industrie, ce ne sera pas suffisant. Un milliard contre 2,5 milliards chaque année pour la baisse de TVA dans la restauration... Il faudra beaucoup plus. Et d'abord un véritable ministère de l'Industrie, avec un véritable engagement des moyens publics ainsi qu'une orientation ferme et incitative des moyens privés. Je reste persuadé que si cette volonté politique s'était exprimée au plus haut niveau, nous ne serions pas aujourd'hui à déplorer la disparition d'un des fleurons de l'industrie landaise.

HENRI EMMANUELLI

DÉPUTÉ, PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DES LANDES



Hubert Rinaldi

Symétrie.
Mars 2010.

Photographes amateurs,
si vous voulez que vos images
soient publiées dans cette page,
adrezsez-nous un fichier
au format jpg par mail.

landes.magazine@cg40.fr

Chaque photo sera créditée du nom de son auteur
et pourra être accompagnée d'une légende
de 150 signes au maximum. XLandes Magazine
se réserve le choix de publier ou non
les photos et celui de la date de parution.
La publication des photos ne sera pas rémunérée.

Une approche globale
du handicap

14



Centre
Médico
Social

Maison
Landaise
des Personnes
Handicapées



6

Le contournement Est de Dax

20

Mickaël Hamon



XXIIe festival
Arte Flamenco

26

**BIMESTRIEL ÉDITÉ PAR
LE CONSEIL GÉNÉRAL DES LANDES**

Directeur de la publication

Henri Emmanuelli.

Co-directeur de la publication

Joël Goyheneix.

Comité de rédaction

Gabriel Bellocq, Guy Berges,
Jean-Marie Boudey, Robert Cabé,
Isabelle Cailleton, Gilles Couture,
Pierre Dufourcq,
Xavier Fortinon, Joël Goyheneix,
Dany Michel, Bernard Subsol,
Alain Vidalies.

Rédaction en chef

Lionel Niedzwiecki.

Rédaction

Catherine Acher, Florence Bord,
Catherine Dutournier,
Valérie Dechaut-Geneste.

Photographies

Sébastien Zambon.

LANDES MAGAZINE

Direction de la communication

23, rue Victor-Hugo, 40025
Mont-de-Marsan Cedex.

Téléphone

05 58 05 40 35

Fax

05 58 05 41 89

Courriel

landes.magazine@cg40.fr.

site internet

www.landes.org

DIRECTION ARTISTIQUE

& RÉALISATION

www.ledesignroom.com - Hossegor.

IMPRESSION

Imaye Graphic - Laval.

DISTRIBUTION

La Poste.

DÉPÔT LÉGAL

Novembre 2008. N°ISSN 0761.6082

Landes Magazine est imprimé
à 170 000 exemplaires.

Actualités

- 3 L'éditorial
- 4 La photo des lecteurs
- 6 Le contournement Est de Dax
- 8 Préserver l'avenir du territoire
- 10 Qui sont les bénéficiaires du RSA ?
- 12 Feu vert à la LGV

Dossier handicap

- 14 Une approche globale du handicap
- 16 Le transport des élèves handicapés scolarisés
- 18 Les journées Handilandes 2010

Entretien

- 20 Mickaël Hamon, réalisateur d'un documentaire sur la folie

Culture

- 24 Retour en images sur Entracte & Scène Acte II
- 26 XXIIe festival Arte Flamenco
- 28 Sortir
- 30 L'agenda des sorties

Le contournement Est de Dax mis à l'épreuve



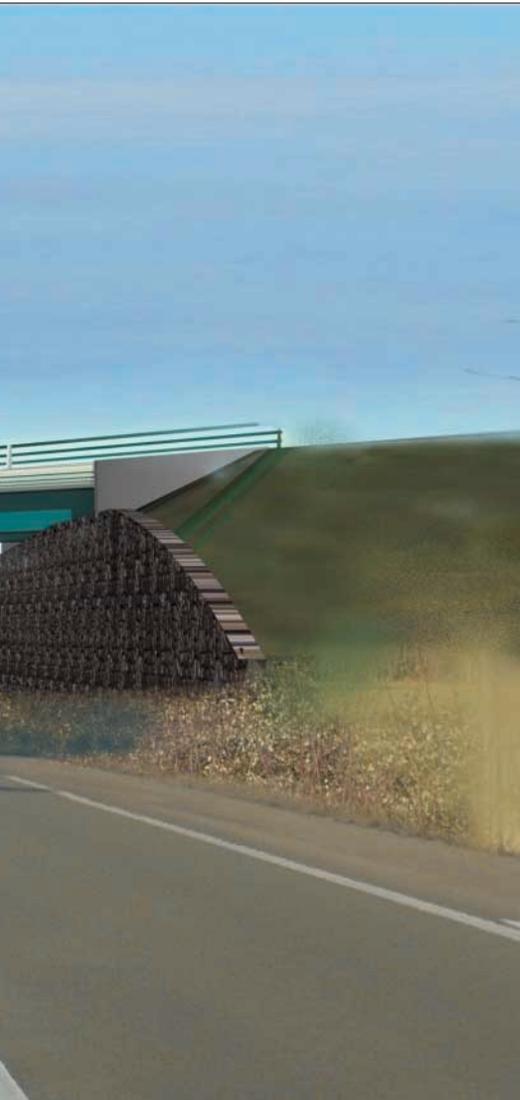
Le contournement Est de Dax vise à délester 16 000 véhicules/jour.

La nouvelle réglementation environnementale reporte d'une année le chantier du contournement Est de la ville de Dax.

Le début des travaux du contournement Est de Dax était initialement programmé cet été. Mais un décret du 30 avril 2009 - précisé par une circulaire du 3 septembre 2009 - remet tout en cause. Ces textes durcissent les études d'impact sur l'environnement, notamment sur la faune, et rendent ainsi les délais très aléatoires.

Le Conseil général n'a pu anticiper ce changement : pour un dossier déposé en juillet 2009, les services de l'État ont envoyé un accusé de réception en février 2010. Mis devant le fait accompli, le Département est donc prié de procéder à un nouvel inventaire des espèces à protéger. Un travail qui prendra près d'une année entière, puisque l'inventaire en question doit se dérouler sur quatre saisons. En somme, le chantier, qui vise à résoudre les difficultés de circulation Nord-Sud dans l'agglomération, est repoussé à l'an prochain. « Ça fait une dizaine d'années que ce dossier est sur le grill, et, au moment crucial, on nous

explique que la donne a changé », s'agace Henri Emmanuelli, président du Conseil général des Landes. « Aujourd'hui, on repart dans l'incertitude la plus totale ». D'autant que, dans ce dossier, le Département a prêté une attention particulière aux impacts environnementaux. « Il a été conduit de façon exemplaire sur le plan écologique », rappelle Jean-Marie Marco, Directeur de l'Aménagement. Les études et mesures préconisées depuis 10 ans ont coûté 1,6M€ à la collectivité. À chaque fois, elles ont abouti à des modifications ou ajustements du tracé pour limiter les incidences du projet sur le milieu : protection des milieux sensibles par une reconversion de prairies en zone humide, mesures en faveur des oiseaux (martin-pêcheur, cigogne blanche....) ou d'insectes mise en place de trempins à papillons pour éviter les collisions avec les véhicules... (Voir encadré).



« On assassine le développement dacquois »

« Nous vivons une situation ubuesque », regrette le maire de Dax Gabriel Bellocq, qui rappelle l'enjeu majeur du contournement Est de la ville : le délestage de 16 000 véhicules par jour qui réduirait de 10 % la concentration dans l'air en dioxyde d'azote.

« En repoussant ce projet, on assassine le développement économique de l'agglomération dacquoise », résume-t-il. Et de préciser que le report du chantier mettra à mal les entreprises de travaux publics de la région, impliquées dans les travaux. Le Grand Dax ne serait pas la seule victime du « décret sur l'eau ». L'avenir de la bretelle d'Aire-sur-l'Adour est, elle aussi menacée par ces nouvelles dispositions, issues du Grenelle de l'Environnement.

REPÈRES

Budget 33 M€

OBJECTIFS

Le projet visait initialement à définir des solutions nouvelles du franchissement de l'Adour, afin de résoudre des difficultés de circulation Nord-Sud dans l'agglomération.

CALENDRIER

1997-1998	Études de trafic
2000	Choix de l'option Est Études topographiques, agricoles...
2006-2007	Étude « faune-flore »
2008	Déclaration d'utilité publique
2009	Dépôt du dossier « loi sur l'eau » à la Préfecture

QUELQUES MESURES PHARES EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

MISE EN PLACE DE GRILLAGE ANTICOLLISIONS

Objectif : empêcher le Vison, les amphibiens et petits mammifères de traverser la chaussée et canaliser leur déplacement.

UN « TREMPLIN » VERT

Objectif : inciter les animaux à prendre de la hauteur pour éviter les collisions avec des véhicules.

Description : écran boisé constitué de petits arbustes et buissons denses au niveau des talus et d'une futaie aux abords immédiats de la route.

LA RECONVERSION DE PRAIRIES EN ZONES HUMIDES

Objectif : reconverter des milieux de faible intérêt pour la faune et la flore en milieux de grande biodiversité, via l'acquisition par le Conseil général d'une surface s'élevant à 25 hectares.

UNE REVÉGÉTALISATION TRÈS ÉTUDIÉE

Afin de reconstituer les prairies de fauche, plusieurs solutions techniques sont envisagées : récupération du foin local pour éviter toute perturbation de la flore locale ou encore la fauche de prairies naturelles à la pleine maturité des semences afin de récupérer les graines et les utiliser pour la revégétalisation.



Les élus ont choisi de maintenir un niveau d'investissement comparable à celui de l'an passé.



Le chantier de la liaison A63-RD817 entre Ondres et Saint-Martin-de-Seignanx.

Préserver l'avenir du territoire

◆ LIONEL NIEDZWIECKI

Contraint par la conjoncture économique et la suppression de la taxe professionnelle, le Département a choisi de maintenir un haut niveau d'investissement. La fiscalité augmente mais les charges de fonctionnement diminuent, à l'exception des dépenses de solidarité.

Jamais la préparation d'un budget départemental n'avait été autant marquée du sceau de l'incertitude. Incertitudes sur les dépenses, liées à l'impact de la crise économique et aux coûts réels des transferts de compétences. Incertitudes sur les recettes, avec la baisse des droits de mutation et la suppression de la taxe professionnelle. Au final, l'Assemblée départementale a voté un budget de 432 millions d'euros, qui affiche trois tendances fortes : le maintien du niveau d'investissement, la baisse des dépenses de fonctionnement (à l'exception du secteur de la solidarité) et la hausse modérée de la fiscalité (+3,9 % d'augmentation des taux). C'est un engagement fort de la collectivité : en 2010, le niveau d'investissement du Département sera comparable, voire légèrement supérieur à celui de 2009 : 111 millions d'euros (contre 110 millions) dont 83 millions d'euros de nouvelles autorisations de programme. Les travaux de voirie

se taillent la part du lion : 34,3 millions d'euros. Parmi les opérations programmées, on peut citer le contournement Est de l'agglomération dacquoise, même si celui-ci connaît des soubresauts administratifs (lire pages précédentes), la liaison A63-RD817 entre Ondres et Saint-Martin-de-Seignanx, des crédits d'études pour les voies structurantes du Sud Landes, la bretelle de raccordement de l'autoroute A65 entre Aire-sur-l'Adour et Barcelonne-du-Gers et les études pour la liaison Mont-de-Marsan-A65. Par ailleurs, le Département participera à la liaison entre le quartier du Manot et la gare SNCF de Mont-de-Marsan et mettra aux normes le demi-échangeur Est de la déviation de Saint-Paul-lès-Dax. Autre secteur clef en matière d'investissement, les collèges. Des travaux sont prévus dans les collèges de Montfort-en-Chalosse, Pouillon, Grenade-sur-l'Adour et Parentis. Un nouveau collège sera construit à Saint-Paul-lès-Dax. Enfin, les subventions d'équipement versées aux communes et aux groupements de communes s'élèveront à 40 millions d'euros, quand bien même les interventions adossées à des règlements départementaux seront réduites de 10 %. Tous les secteurs d'activité sont concernés par ces aides, que pourrait remettre en cause la



FISCALITÉ : + 3,9 %

Lors du débat d'orientation budgétaire, il était question d'une augmentation des taux de fiscalité de 5 %. Ce sera finalement 3,9 %. Malgré la compression des dépenses de fonctionnement, le maintien du niveau d'investissement et la progression des dépenses sociales obligatoires nécessitaient une hausse de la fiscalité.

UNE PREMIÈRE DEPUIS TROIS ANS.

La taxe professionnelle supprimée, cette hausse porte sur les taux de la taxe d'habitation, du foncier bâti et du foncier non bâti. Elles passent respectivement de 7,76 % à 8,06 %, de 8,73 % à 9,07 % et de 23,74 % à 34,66 %.

réforme territoriale si elle était votée en l'état : les réseaux (eau et assainissement), le traitement des déchets, les équipements sportifs et culturels, les équipements sociaux, la voirie, le tourisme, le thermalisme, les nouvelles technologies.

Le poids du social

Au chapitre fonctionnement, les dépenses obligatoires du secteur social pèsent lourd : 185 millions d'euros, soit près de 46 % du budget total. Tous les secteurs sont en augmentation en particulier l'Allocation personnalisée à l'autonomie pour les personnes âgées (+ 5,5 %), les dépenses liées au RSA (+ 2,9 %) et la prestation de compensation du handicap (+ 22 %). Le financement de ces actions, qui découlent des nouvelles compétences attribuées aux Départements au fil des ans, n'est toujours pas assuré dans son intégralité. Ainsi, pour le RMI, le montant des dépenses non compensées par l'État s'élevait fin 2009 à 13 millions d'euros ! Dans ce contexte, aggravé par la crise économique et la réforme de la fiscalité locale, les élus ont décidé de baisser les autres charges de fonctionnement, qui seront pour la première fois en diminution de 1,6 %. Les moyens généraux de la collectivité seront réduits de 2,4 % et les subventions de fonctionnement de 10 %. C'était la condition pour limiter la hausse de la fiscalité des ménages (lire ci-contre).



Le secteur social représente 46% du budget départemental.

RSA : en majorité des femmes seules



Au 31 décembre 2009, 8 483 landais percevaient le RSA. Sans emploi ou travailleuse pauvre, les femmes seules représentent plus de la moitié des bénéficiaires.

Depuis le 1^{er} juin 2009, le Revenu de Solidarité Active (RSA) a remplacé le RMI, l'Allocation Parent Isolé et les différentes aides sociales liées à la reprise d'activité. Destiné à ceux qui ne travaillent pas (RSA « socle ») mais aussi à ceux dont le salaire n'est pas suffisant pour avoir des moyens convenables d'existence (RSA « activité »), le Revenu de Solidarité Active concernait 8 483 bénéficiaires dans les Landes au 31 décembre 2009. À l'occasion de l'examen du budget primitif, les élus du Conseil général ont tiré un premier bilan de la mise en place du RSA dans les Landes. Outre son intérêt propre, cet état des lieux doit éclairer l'élaboration du nouveau Plan départemental d'insertion et de lutte contre la précarité, que le Département va financer à hauteur de 2 millions d'euros. Que dit cette analyse ? D'abord que le nombre de bénéficiaires des anciens minima sociaux, qui ont basculé automatiquement dans le dispositif RSA, a peu évolué : de 5 255 à la fin juin 2009, il est passé à 5 268 en décembre 2009. En revanche, le nombre de bénéficiaires pour qui le RSA est un complément de revenu est en augmentation constante. Ces « travailleurs pauvres » étaient près de 2 300 à la fin de l'année dernière. Les femmes seules, avec ou sans enfant, représentent plus de la moitié des bénéficiaires du RSA, toutes catégories confondues. Les hommes seuls sans enfant, plus de 27 %. Ce taux élevé est dû au poids important des hommes seuls parmi les bénéficiaires de l'ancien RMI. Les hommes sont beaucoup moins nombreux parmi les

Le Département finance à hauteur de 2 millions d'euros un programme de retour vers l'emploi.



Le point Info RSA du quartier du Peyrouat à Mont-de-Marsan assure un suivi des ex-bénéficiaires des minima sociaux.

Un programme d'insertion

Lors de l'examen du budget primitif, les conseillers généraux ont voté les trois grands axes du plan départemental d'insertion et de lutte contre la précarité, qui tient compte de l'entrée en vigueur du RSA. Ce plan donne la priorité à l'insertion professionnelle, avec un volet accompagnement à l'emploi et un volet formation. Il prévoit également la poursuite des actions d'insertion par l'économique et l'adaptation des dispositifs d'insertion sociale pour les publics les plus éloignés de l'emploi et les victimes de pauvreté ou d'exclusion sociale. Ce plan est financé par le Conseil général à hauteur de 2 millions d'euros.

bénéficiaires du RSA « activité ». Enfin, les couples avec enfant représentent moins de 10 % des bénéficiaires du RSA « socle », alors qu'ils représentent plus du quart des bénéficiaires du RSA « activité ».

Emplois précaires

L'analyse de l'âge des bénéficiaires du RSA montre que la tranche des 30-49 ans représente plus de 55 %. Les trentenaires et quadragénaires représentent même les deux tiers des bénéficiaires du RSA « activité ». Les jeunes représentent également une population importante parmi les bénéficiaires du RSA : les moins de 25 ans représentent près de 7 % des bénéficiaires et les 25-29 ans, près de 17 %. La part des jeunes est quasiment identique pour le RSA « socle » et le RSA « activité ». Les difficultés d'insertion professionnelle, et la part croissante des emplois précaires pour les jeunes sont probablement à l'origine de ce phénomène. Au regard de l'ancienneté dans le dispositif, on note que 46 % des bénéficiaires sont dans le dispositif depuis moins d'un an. Il s'agit principalement de tous les nouveaux bénéficiaires du RSA « activité » ainsi que de nouveaux bénéficiaires du RSA « socle », qui après une rupture dans leur parcours professionnel ou après une fin de droit, ont rejoint les minima sociaux. Cela dit, près d'un quart des bénéficiaires sont dans le

dispositif depuis plus de 4 ans ! Reste une question lancinante : le dispositif va-t-il monter en puissance ? On peut le craindre. En effet, les projections départementales faisaient état de 17 000 bénéficiaires potentiels dans le département dont 12 000 salariés à revenu modeste. Les bénéficiaires effectifs sont pourtant aujourd'hui moitié moins nombreux que les bénéficiaires potentiels identifiés en 2009. Ces derniers ont-ils été surestimés ? C'est possible. Mais cette montée en charge lente, un phénomène constaté au niveau national, peut aussi être expliquée

par une méconnaissance du dispositif. En tous cas, le contexte économique incite à la prudence : un grand nombre de demandeurs d'emplois, qui bénéficiaient de l'assurance chômage, vont arriver dans les prochains mois en fin de droit. Les difficultés du tissu économique landais, notamment dans le secteur industriel, risquent par ailleurs de se prolonger. Bref, la conjoncture laisse augurer une mobilisation plus intensive des dispositifs d'aide sociale.

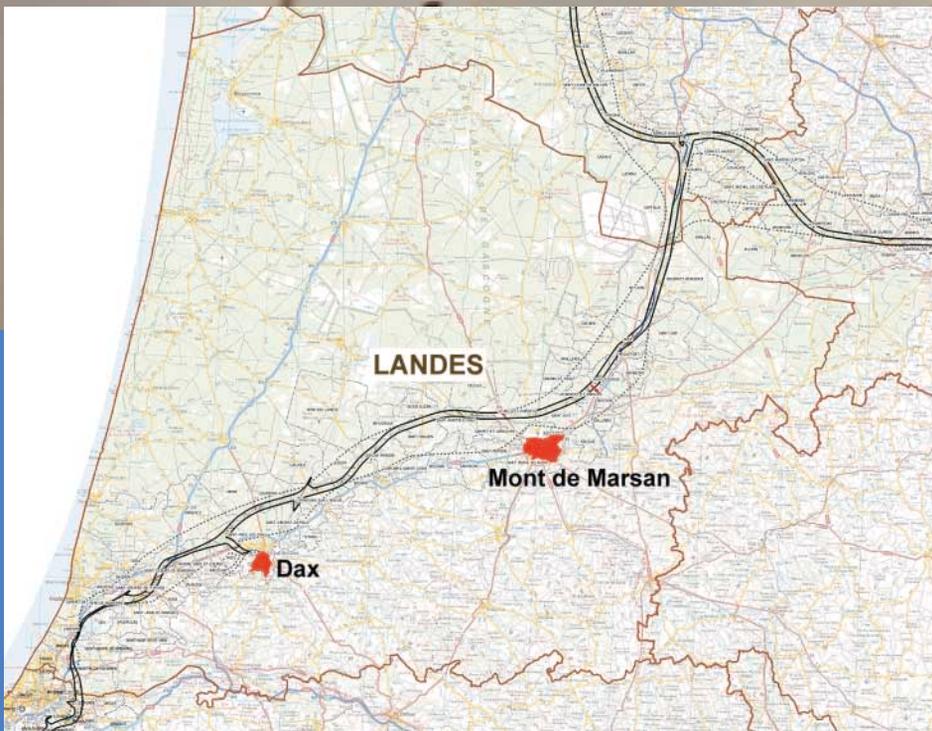
Qui paye quoi ?

Le financement de l'allocation RSA est assurée par le Conseil général et l'État. Le Département finance le RSA « socle », ce qui correspond à l'ancien RMI et à l'ancienne Allocation Parent Isolé. L'État finance le RSA « activité », c'est à dire la somme correspondante au montant du RSA attribué au bénéficiaire déduction faite de la partie financée par le Conseil général. Pour le RSA « socle », le circuit financier est assez complexe : l'allocation est versée au bénéficiaire par la caisse d'Allocations Familiales ou la Mutualité Sociale Agricole, à qui le Conseil général verse des crédits, lequel reçoit une compensation de l'État. Pour l'année 2009, le Conseil général des Landes a versé plus de 28 millions d'euros aux CAF et MSA au titre du RMI et du RSA. Enfin, il faut souligner que la dette cumulée par l'État envers le Conseil général au titre de la compensation des dépenses RMI s'élevait toujours au 31 décembre dernier à 13 millions d'euros.

Feu vert à la LGV « Sud Europe Atlantique »



La gare de Dax modernisée sera la gare pour les TGV du sud des Landes.



Le 11 janvier dernier, le comité de pilotage présidé par le Préfet de Région a retenu le fuseau des 1 000 mètres et des fonctionnalités en terme de desserte des territoires.



L'Assemblée Départementale a pris acte des engagements de l'État et donné son aval à la signature du protocole d'intention pour la réalisation de la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique.

Ce n'est pas encore l'épilogue du long feuilleton de la LGV Sud Europe Atlantique, mais c'est un pas décisif sur le chemin du projet. Lors de l'examen du budget primitif 2010, les élus du Conseil général ont donné leur feu vert pour qu'Henri Emmanuelli signe le protocole d'intention pour la réalisation de la Ligne à Grande Vitesse. Après avoir émis des réserves il y a un an, notamment sur le service rendu au territoire, l'Assemblée départementale a pris acte des « avancées positives » contenues dans le document parce qu'il « lie les différentes branches d'un projet global et lui donne toute sa cohérence ainsi que sa dimension européenne. » Les évolutions, qui figurent dans le nouveau protocole d'intention et qui ont été garanties par un engagement formel du secrétaire d'État aux Transports Dominique Bussereau, apportent des précisions sur les gares d'une part et les services, voyageurs et marchandises, d'autre part. Ainsi, la gare de Dax modernisée sera la gare pour les TGV du sud des Landes. Elle accueillera aussi, avec des correspondances « quai à quai », les TER et SRGV (Services Régionaux à Grande Vitesse). Mont-de-Marsan sera desservie par une gare à réaliser sur la

ligne nouvelle, qui sera connectée avec la gare actuelle. Elle accueillera aussi les TER et les SRGV, et une correspondance avec les TGV sera possible « quai à quai ». Cette gare sera positionnée de façon à permettre un départ vers Pau, comme souhaité par le Conseil général. Une halte SRGV sera réalisée, dès la mise en service, sur la côte sud des Landes. Enfin, une halte SRGV sera réservée, dès la mise en service, au voisinage de Tartas, pour une réalisation ultérieure.

Jusqu'à la frontière

La ligne nouvelle, entre la frontière et sa jonction avec la ligne actuelle au nord de Dax, accueillera le trafic de marchandises. Les trains les plus lents continueront par la ligne actuelle (via Facture). Les plus rapides, au-delà de 160 km/h, passeront sur la voie actuelle. RFF (Réseau Ferré de France) étudie par ailleurs la possibilité que les gares TGV et SRGV puissent accueillir des fonctions de fret, de type « messagerie ». Plus largement, l'accord bilatéral signé par Dominique Bussereau et Henri Emmanuelli confirme la volonté de l'État de réaliser le projet complet, c'est-à-dire jusqu'à la frontière. Concernant la desserte Pau-Béarn-Bigorre, le secrétaire d'État s'est engagé à ce que le futur débat public prenne en considération la position du Conseil général, qui privilégie un tracé à partir de Mont-de-Marsan. L'Assemblée ayant pris acte de ces avancées, la voie est ouverte à la poursuite des discussions sur la convention financière, qui précisera le montant de la contribution du Département à la section Tours-Bordeaux. Le candidat pressenti pour la concession est désormais connu. Le Conseil général devrait donc être consulté avant l'été sur ce qui constituera un premier engagement juridique. En acceptant le protocole d'intention, l'Assemblée départementale a réaffirmé son soutien à ce grand projet. Ce qui ne préjuge pas de sa position sur la convention financière. Dans un contexte budgétaire particulièrement difficile pour les collectivités, les élus resteront vigilants. Comme l'a justement rappelé Henri Emmanuelli lors du vote du budget primitif, le ferroviaire n'entre pas dans les compétences du Département. Pourtant l'effort d'investissement demandé par l'État au Conseil général est considérable. Il dépassera probablement à l'arrivée les 80 millions d'euros.

Déviations d'Aire : l'État rembourse

C'était un préalable à la signature du protocole d'intention sur la réalisation de la LGV : que l'État rembourse les crédits avancés par le Département pour les travaux de la déviation d'Aire-sur-l'Adour, soit un peu plus de 4,6 millions d'euros. Après d'âpres discussions, Jean-Louis Borloo, a finalement accepté de rembourser cette dette. Un engagement formalisé par un courrier adressé à Henri Emmanuelli le 15 février dernier.

Une approche globale du handicap

La prise en charge sociale du handicap figure parmi les compétences du Conseil général des Landes. Ce rôle a été confirmé par la loi de 2005 et se traduit par la mise en place de la Maison landaise des personnes handicapées (MLPH) et le financement de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH).

◆ PAR VALÉRIE DECHAUT-GENESTE, FLORENCE BORD ET JULIEN CHOQUET.

« Ces deux volets, MLPH et PCH ont été développés en 2006, avec un rôle accru qui concerne la mise en œuvre de la PCH enfants. Ce sont ainsi plus de 5 millions d'euros supplémentaires qui sont apportés chaque année pour un budget total de 35 millions d'euros dévolu à notre politique du handicap », indique Francis Lacoste, directeur de la Solidarité départementale. L'objectif de cette politique s'attache à la construction des projets de vie. « Cela repose sur la volonté de la personne handicapée de trouver un équilibre à domicile. En ce sens la PCH est un outil important. » Cette prestation vise en effet à prendre en charge les aides à domicile, mais également l'aménagement de la maison ou du véhicule et l'achat de matériel médical. « En second lieu, nous favorisons la vie en établissement dans les meilleures conditions possibles grâce à des rénovations ou restructurations de bâtiments. Nous avons aussi créé il y a dix ans, un service sport intégration développement (SSID)

et bien sûr, les journées Handilandes représentent un temps fort dans le département » énumère Francis Lacoste. Pour la période 2007-2011, le Conseil général a voté son schéma pour l'accompagnement et la prise en charge des personnes handicapées et de leur famille. Il définit les grandes orientations de la politique du handicap et un principe de base. « Nous mettons en œuvre avec la MLPH une approche globale du handicap. Nous considérons l'adulte dans la cité, c'est-à-dire dans son environnement le plus large. En ce sens, chaque projet est défini avec la personne handicapée. Par ailleurs, la notion d'enfant prend le pas sur l'élève. Là également, il s'agit de prendre en compte la personne dans son quotidien » ajoute-t-il.

Les projets en cours

Cette politique concerne plus de 8 000 Landais dont près de 4 000 bénéficient de l'Allocation Adulte Handicapé et 500 de la PCH. Environ 1 000 personnes sont



La politique du handicap concerne près de 8 000 Landais.

accueillies en établissement, qu'il s'agisse des ESAT, des foyers d'accueil ou des établissements pour enfants (IME, ITEP) et encore des services de consultation médico-pédagogique, organisés autour du Centre départemental pour l'enfance dont le Conseil général est gestionnaire. Plusieurs projets d'extension sont en cours de réalisation comme au foyer Majouraou de Mont-de-Marsan et au foyer Tournesoleil de Saint-Paul-Lès-Dax. En 2011, sont programmées des extensions à Morcenx et Lit-et-Mixe. De surcroît, le Conseil général apporte un financement spécifique pour la création d'une micro-crèche à Saint-Paul-Lès-Dax, portée par l'association « accueil solidaire » pour enfants handicapés. La structure, qui ouvrira ses portes en septembre, comptera 9 places dont 3 réservées pour des enfants handicapés.



« La personne handicapée est au cœur du dispositif »

« Le schéma départemental 2007-2011 donne la priorité à la qualité de l'accueil et aux relations avec les institutions et les associations représentant les adultes et les enfants handicapés. Ce que nous avons mis en place est le fruit de la concertation avec notamment des comités consultatifs qui fonctionnent bien. Ce dialogue s'exprime également à travers la MLPH qui n'est plus virtuelle, lieu unique pour une prise en charge globale du handicap. Elle n'est et ne sera pas une addition de structures, d'institutions, d'associations autour du handicap. Nous travaillons dans l'intérêt de la personne handicapée qui est au cœur du dispositif. C'est une évolution sensible. Par ailleurs, lorsqu'on parle de qualité de l'accueil, on parle aussi de réhabilitation et de remise à niveau des bâtiments. Malgré les difficultés budgétaires, nous lançons des projets. Cela reste dans nos priorités. Cela étant, il y a beaucoup à faire pour répondre aux besoins et aux situations de souffrance subies par les personnes handicapées. Nous les accompagnons autant que possible afin d'améliorer leur quotidien. »

Jean-Claude Deyres, Vice-président du Conseil général,
Président de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées

La MLPH : proximité et accessibilité

Issue de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, la Maison Landaise des Personnes Handicapées (MLPH) développe une approche individualisée.

Elle a désormais pignon sur rue depuis novembre 2009. « Nous avons regroupé l'ensemble des quatre services jusque-là éclatés sur un seul site : les anciens locaux de France Télécom auxquels s'ajoute une extension. C'est un guichet unique, un lieu accessible qui permet l'accueil, l'information et le conseil destinés à la personne handicapée et à sa famille. Il s'agit d'une nouvelle approche qui s'attache à tout ce qui fait la qualité de vie de la personne handicapée » souligne Stéphanie Pourquier, directrice adjointe déléguée à la MLPH. Ainsi, tous les besoins de la vie sociale sont pris en compte. Le traitement des dossiers en fait foi. « Nous avons à disposition un nouveau logiciel qui facilite l'instruction et la gestion des dossiers », ajoute-t-elle. Une gestion impressionnante. Pour preuve, la MLPH a reçu l'an dernier 20 800 appels téléphoniques et 3 000 accueils physiques. 30 000 dossiers sont en cours.

Maillage territorial indispensable

Il revient à la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées de prendre les décisions qui seront appliquées par la MLPH. Elle se compose à majorité de représentants du Conseil général – l'institution assure une tutelle administrative et financière de la structure –, de représentants de l'État et des organismes de protection sociale et de prestations familiales et de représentants d'associations. « Il faut souligner que les associations de personnes handicapées sont des partenaires essentiels. D'ailleurs,



Les nouveaux locaux de la MLPH, avenue Éloi Ducom, à Mont-de-Marsan.

elles bénéficient de deux bureaux au sein de la MLPH » note la directrice adjointe. Un point fort pour faire entendre les demandes des personnes handicapées. La commission ne chôme pas. En 2009, 14 000 décisions ont été rendues pour apporter une aide à quelque 7 000 personnes, adultes et enfants. En effet, depuis juillet 2008, les enfants sont intégrés dans le dispositif PCH (prestation compensatoire du handicap). Les chiffres sont en hausse, d'autant que la MLPH est saisie d'une nouvelle mission en faveur du travail des personnes handicapées. « Nous assurons un rôle d'aide à l'insertion et à l'orientation professionnelle » précise Stéphanie Pourquier. Pour ce faire, la MLPH dispose de 44 agents dont 35 sur site car, afin de parfaire son maillage territorial, trois antennes locales ont été mises en place à Pissos, Cauneilles et Tarnos. D'autre part, la Maison Landaise du Handicap est devenue le cœur d'un réseau entre les organismes compétents sur certains champs du handicap et avec les relais locaux d'information. Ainsi, elle travaille avec les associations et les comités locaux d'information et de coordination gérontologique (CLIC), avec les centres communaux d'action sociale (CCAS), les établissements... 120 conventions ont été passées avec ces différents partenaires dans l'objectif de répondre aux besoins de la personne handicapée et de favoriser son projet de vie.



La prestation de Compensation du Handicap

Cette prestation remplace l'allocation compensatrice du handicap et s'adresse aux demandeurs de 0 à 59 ans et jusqu'à 75 ans si les personnes répondaient aux critères de handicap avant l'âge de 60 ans, où sans condition d'âge pour les bénéficiaires de l'allocation compensatrice. La PCH est calculée en fonction des ressources et se décline en plusieurs types d'aides : les aides humaines (auxiliaires de vie par exemple), les aides techniques, liées à l'aménagement du logement, aux transports, à l'aménagement du véhicule, les aides spécifiques (besoins en matériel), les aides animalières (chiens d'aveugle...).

Le service mobilité transport du Conseil général a pris en charge le transport de 265 enfants en 2009.

Développer la mobilité des scolaires

De la maternelle jusqu'à l'université, le service mobilité transport du Conseil général organise le transport des élèves handicapés.

Le transport des élèves handicapés physiques ou psychiques est organisé en fonction des demandes et revu chaque année par les services du Conseil général pour adapter au mieux les circuits de transport. Le transport est pris en charge financièrement du domicile jusqu'à l'établissement scolaire, ainsi que le trajet retour. Par ailleurs, le versement d'une indemnité kilométrique est prévu dans le cas où la famille véhicule elle-même l'enfant. Le service du transport scolaire handicapé travaille sur la base des informations recueillies par la Maison Landaise des Personnes Handicapées. « Des fiches navettes avec les informations sur le lieu d'habitation de l'élève et son lieu de scolarisation nous permettent de mettre en place le réseau durant l'été. Les familles sont ainsi informées des références du taxi qui viendra chercher leur enfant à la rentrée des classes », explique Martine Duboscq, en charge de cette organisation.

Un service sur mesure

Le cadre d'éligibilité pour l'élève correspond à un taux de handicap reconnu égal ou supérieur à 50 %, à condition de fréquenter un établissement scolaire spécialisé. En revanche, l'éligibilité concerne tous les élèves dont le taux de handicap est égal ou supérieur à 80 % et quel que soit le type d'établissement fréquenté. Depuis quelques années, le service s'adresse à un nombre croissant d'élèves. La majorité est scolarisée en classes d'intégration spécialisées (Clis), de niveau primaire. Ils sont, en effet, 143 élèves cette année à rejoindre l'une des 23 Clis landaises et 75 à suivre une scolarité au sein de l'une des 10 unités pédagogiques d'intégration (UPI) au niveau des collèges. Le transport est réalisé par des prestataires retenus par appel d'offres pour un transport de porte à porte en taxi individuel ou collectif de 7 places. Les parcours peuvent être relativement longs, jusqu'à 180 kilomètres. Par exemple, une dizaine d'enfants malentendants se rendent presque chaque jour à Bayonne, dans la plus proche structure adaptée. Les trajets peuvent atteindre 50 ou 70 kilomètres aller-retour pour rejoindre une Clis ou une UPI. Il n'empêche que le service du Conseil général s'évertue à rechercher les meilleures solutions en lien avec les familles, afin de simplifier la scolarisation des enfants handicapés.

Les chiffres du service

48 élèves en 2000
265 en 2009
108 services en place assurés par **45 taxis** et **2 sociétés de transport.**

Budget 2009/2010 : 1,250 million d'euros.

Témoignage d'une mère. « Il n'y a pas de différence entre valide et handicapé ».

Depuis 5 ans, Marine, scolarisée en seconde à Mont-de-Marsan, bénéficie d'un taxi individuel qui vient la chercher le matin et la ramène le soir après les cours à son domicile. 24 kilomètres aller-retour. La lycéenne peut suivre une scolarité normale grâce au service mis en place par le Conseil général. Marine est handicapée et se déplace en fauteuil roulant électrique. « Nous avons un autre enfant valide qui utilise le bus scolaire. Ainsi, il n'y a pas de différence entre valide et handicapé. Je suis reconnaissante pour cette prise en charge car je sais que ça n'existe pas dans tous les départements », souligne la maman de Marine. Mme P. a appris, à l'entrée au collège de sa fille, qu'elle pouvait avoir droit à un transport adapté. « J'ai adressé un courrier au service et très rapidement, j'ai été en contact avec madame Duboscq. Chaque été, on refait le point sur les besoins, le changement d'établissement... Un véritable dialogue s'est instauré » ajoute-t-elle. Une relation de confiance qui permet à Marine de poursuivre ses études, elle qui a le projet d'aller en fac.

Les 20 printemps des Jardins de Nonères

C'est un arbre de la solidarité qui symbolise les vingt ans des jardins de Nonères, à Mont-de Marsan. Un anniversaire fêté comme il se doit. L'occasion, aussi, pour les salariés de dévoiler leur art.

Depuis plus de dix mois, ils travaillent à la création d'un parc. Du dessin jusqu'à la réalisation, un nouvel espace à l'entrée des Jardins prend forme. Au détour du chemin tracé, on découvre une multitude de variétés de plantes et d'arbustes dans un aménagement paysager soigné, émaillé de bancs et d'une cascade, elle aussi, imaginée par les salariés des Jardins de Nonères. Une illustration grandeur nature de leur savoir-faire. Un savoir-faire qui se cultive sur une dizaine d'hectares tout au long des saisons. Car le socle des Jardins de Nonères est constitué par les activités agricoles, pour ce qui concerne l'Entreprise adaptée départementale (EAD) mais aussi pour l'Établissement et service d'aide par le travail (ESAT) auquel se rajoute un atelier de plastification et de rénovation de livres. « L'ESAT reçoit des personnes avec un handicap plus élevé qu'en EAD et certaines ne peuvent pas participer à un travail trop physique. Ainsi, plusieurs ouvriers sont orientés vers la restauration de documents pour la médiathèque » indique Marie-Noëlle Chabrolle, directrice des Jardins, qui chapeaute une équipe d'encadrement de 23 personnes. Cependant, le site est surtout connu pour ses activités agricoles. Pour preuve, les journées portes ouvertes du printemps dernier qui ont attiré plus de 3 000 personnes. Un moyen de s'ouvrir et de se faire connaître à un plus large public.

Faire son marché en direct

Car, les deux structures développent des activités commerciales. Le nerf de la guerre pour payer les salaires que les ventes et les prestations assurent. On vient aux Jardins

de Nonères acheter des plantes d'appartement, des plantes à massifs, des arbustes... « Nous avons 5000 m² de pépinières et 3500 m² réservés à la floriculture pour nos plantes à massifs de printemps et d'automne. L'EAD propose également des prestations aux collectivités, aux entreprises publiques et privées, aux associations ainsi qu'aux particuliers pour l'entretien de jardins, la réalisation de massifs... L'ESAT a également une activité extérieure d'entretien d'espaces verts et d'intervention dans le secteur viticole (épamprage, relevage...). Nous avons des contrats ponctuels ou à l'année » expose Marie-Noëlle Chabrolle. De surcroît, L'ESAT développe une activité de maraîchage et l'on vient s'approvisionner en fruits et légumes de toute l'agglomération montoise. En prolongement, la structure met à disposition 35 paniers de fruits et légumes chaque semaine par des particuliers.

Au sein de l'ESAT, en fonction des projets professionnels et personnels, des ateliers et des soutiens sont proposés qu'il s'agisse de cuisine, de gestion de la monnaie, d'apprentissage de la lecture, de sport adapté... « Notre but est de rechercher un maximum d'autonomie pour chacun. Même si beaucoup restent (quelques salariés sont là depuis vingt ans) nous favorisons les projets d'insertion. Cinq personnes ont pu s'insérer l'an dernier » ajoute-t-elle. Cela fut le cas pour un jeune homme de 25 ans, embauché en tant que jardinier au foyer Jeanne Mauléon. Une opportunité pour continuer à vivre sa passion.

L'intégration par le travail : c'est le creneau des Jardins de Nonères depuis 20 ans.



Deux entités différentes sur un même site

Depuis la loi de 2005, les ateliers protégés sont devenus des entreprises adaptées (EA) ou dans le cas des Jardins de Nonères, une entreprise adaptée départementale. De même, les CAT sont devenus des établissements et services d'aide par le travail (ESAT). Neuf sont implantés dans le département. Les Jardins de Nonères réunissent les deux types de structures. Une EAD, créée il y a vingt ans et qui compte 53 salariés et une ESAT ouverte depuis 1995 et qui fonctionne avec 36 ouvriers.

Contact : Jardins de Nonères
1 276, avenue de Nonères
40000 Mont-de-Marsan
05 58 06 73 04



Session de vélo adapté avec les équipes encadrantes du SSID.

Organisé tous les 2 ans, Handilandes a réuni près de 1 500 personnes en 2008.



Handilandes : Ensemble, tout simplement !

Les journées Handilandes, qui se tiennent du 2 au 6 juin prochain, sont l'occasion de pratiques sportives et de moments conviviaux, partagés entre personnes valides et en situation de handicap.

Socialisation et intégration. Deux objectifs qui animent le quotidien du Service Sport Intégration et Développement (SSID), un service atypique du Conseil général des Landes unique en France, créé en 1997. À forte connotation sportive, ce service dépendant de la Solidarité départementale est en lien avec Jeunesse et Sport mais aussi avec la Fédération Française de Sport Adapté et la Fédération Handisport. Et depuis 2005, le SSID travaille avec la Maison Landaise des Personnes Handicapées (MLPH), un guichet unique où, quelle que soit la problématique d'une personne en situation de handicap, elle va trouver une réponse. « Handilandes est un temps fort pour mettre en lumière tout ce qui peut se passer ici au niveau du sport pour les personnes en situation de handicap. » Jean-Claude Ribert est le responsable du SSID. Il milite pour « bannir le misérabilisme et la performance à tout crin qui dominent la pratique sportive ». Un état d'esprit qui s'illustre dans l'organisation de ces journées. Outre des conférences, les organisateurs attendent près de 800 personnes pour des activités de plein-air et de sport durant lesquelles, valides et personnes en situation de handicap partageront les mêmes pratiques.

« À l'endroit et à l'envers »

Ce sont les termes employés par Jean-Claude Ribert pour décrire deux formes d'intégration qui vont caractériser ces journées. Mercredi 2 juin, direction Soustons Plage pour une journée d'activité de plein-air tous azimuts. Aviron, canoë, surf, body board, sauvetage côtier, hippo mobile, randonnée, VTT, vélo adapté ou cerf-volant au programme, mais ce sont les personnes en situation de handicap qui donnent le tempo : « c'est ce que l'on appelle l'intégration à l'envers, c'est à dire au bénéfice des personnes en situation de handicap », explique le responsable du SSID. Les activités adaptées se pratiquent par petits groupes avec des jeunes des Francas, de l'école de sport de Soustons et des collégiens licenciés de l'UNSS. « L'objectif c'est de pratiquer la même activité sur le même temps ». Ensemble donc, repas compris bien sûr. « C'est une façon de toucher la jeunesse et donc de travailler l'intégration sur le long terme ». Le week-end, c'est avec les clubs de sports montois que les pratiques sportives vont être partagées. À l'endroit car, ici, sur le lieu de pratique habituelle, encadrés par les bénévoles des clubs montois assistés de l'encadrement du SSID, les personnes en situation de handicap



Le Basket Intégration Club d'Horsarrieu à la mi-temps du match Basket Landes / Montpellier.



3 questions à Anaïs Le Gluher, capitaine de Basket Landes et marraine des Journées Handilandes.

Que représentent pour vous les Journées Handilandes ?

Basket Landes est associé à l'association Mairaines de Cœur, projet mené en relation avec la Fédération Française de Basket-ball. Elle a, entre autres, pour objectif, de promouvoir le sport auprès des enfants et adultes handicapés. J'ai été moi-même très sensible à ces problématiques au cours d'un stage effectué au sein des équipes du SSID, il y a quelques mois. Les Journées Handilandes sont un formidable exemple d'intégration par le sport.

Justement, à titre personnel, que vous a apporté votre stage au SSID ?

Ce service du Conseil général touche à la fois au sport et au handicap, deux notions importantes à mes yeux. J'ai donc rencontré Jean-Claude Ribert, responsable du SSID, qui m'a accueilli pendant un mois. C'était une formidable expérience : travailler avec cette équipe du SSID, jeune et dynamique, côtoyer ces enfants et même ces adultes était quelque chose de très fort professionnellement et humainement. À la suite du stage, j'ai décidé d'entreprendre une formation pour travailler avec ce public.

Dans quelle mesure le sport est-il un vecteur d'intégration pour ce public ?

Avoir un handicap ne veut pas dire qu'on ne peut rien faire. Le sport est une façon pour eux de s'exprimer, de se valoriser et, surtout, de construire un lien social avec les autres personnes, handicapées ou non. Avec Basket Landes, des enfants sont venus à la mi-temps d'un match faire une démonstration d'handi-basket. Pour eux, c'est déjà beaucoup de jouer devant des personnes, ils sont fiers qu'on les regarde et qu'on sache qu'ils peuvent faire des activités physiques. Et ça permet au public d'avoir un autre regard sur le handicap. Avec tout ce qui se fait, notamment avec le SSID, c'est un peu l'occasion, pour nous, de leur redonner le sourire, qu'ils avaient peut être perdu dans leur handicap.

Haro sur la performance

Des journées Handilandes qui ont bien évolué depuis leur création en 1992, passant de « l'entresoi » à l'intégration, avec cette mixité des pratiques. Reste à faire évoluer les mentalités et l'approche sportive : « nous, nous sommes persuadés que si petites soient les possibilités des personnes handicapées, toutes sont capables de quelque chose. Mais pour les valides, ce qu'ils voient en premier, c'est le déficit », décrit Jean-Claude Ribert. « Le valide va chercher la performance : aller plus haut, plus vite, plus loin. Il faut des classements pour chaque activité, additionner les chronos. Et faire croire qu'ils ne sont pas dans cette recherche est un leurre. Les personnes en situation de handicap, et en particulier les personnes déficientes intellectuellement sont plus dans la convivialité, la recherche de partenaire de jeu. Le secteur non compétitif y est bien plus important que le compétitif et dans la plupart des rencontres organisées il n'y a pas de récompense. On est plus dans un esprit de convivialité. » Gommer misérabilisme et haute performance : des journées comme Handilandes y participent. « Faire ensemble », tout simplement.



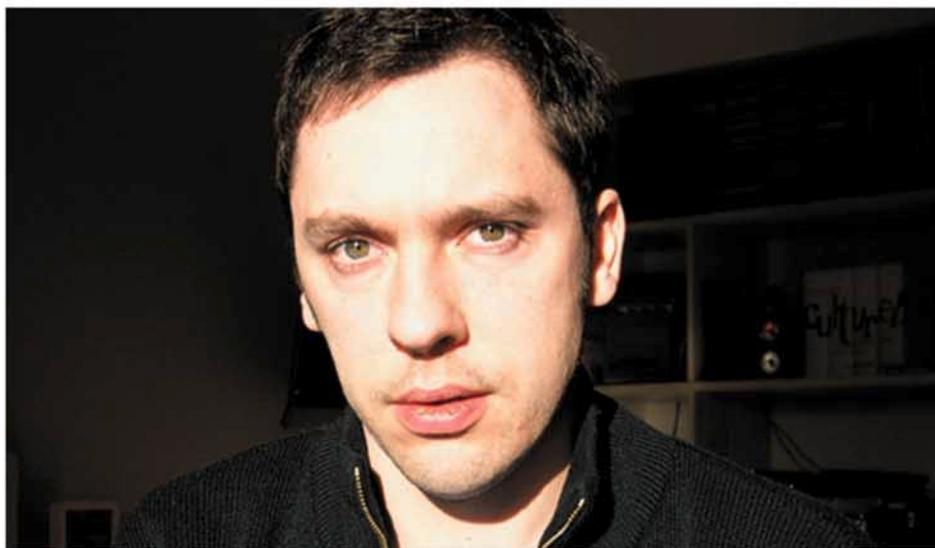
Boccia... ou pétanque adaptée

Des balles en cuir, plus ou moins dures, une pratique en salle, et deux équipes – une rouge, une bleue - qui s'affrontent en individuel, doublette ou triplette pour se rapprocher d'un cochonnet pour faire le plus de points possibles. La saveur de la pétanque pour une discipline pratiquée au niveau compétitif uniquement par des personnes lourdement handicapées – un test médical est nécessaire – hissée depuis 1992 au niveau de discipline paralympique. Une activité qui est particulièrement adaptée au problème de motricité grâce à un système de rampe de lancement de la balle appelée aussi gouttière qui permet de bloquer la balle et d'ajuster le tir. Très pratiquée dans les Landes en intégration pour regrouper jeunes handicapés et jeunes des centres de loisir, la boccia est particulièrement fédératrice et il n'est pas rare dans une partie de voir des personnes lourdement handicapées surprendre leurs adversaires valides, par leur adresse.

« Avec la maladie psychique, il y a plus d'empathie à avoir que de peur »

Mickaël Hamon,
monteur et réalisateur
de documentaires

Invité des prochaines journées Handilandes où il présentera son dernier documentaire, le jeune réalisateur, lui-même schizophrène stabilisé, expliquera en quoi les malades psychiques sont plus souvent victimes qu'agresseurs, et stigmatisés injustement.



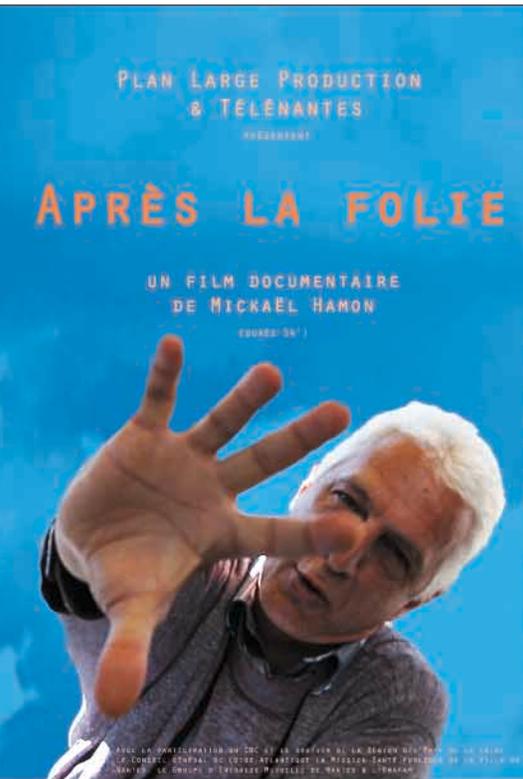
« Après la folie » votre 4^{ème} film, montre plusieurs personnes atteintes de troubles psychiques, à travers le Groupe d'Entraide Mutuelle de Nantes, une association de malades en réinsertion après un lourd passé psychiatrique. Il est également personnel avec une voix off, la vôtre, qui explique votre parcours. Que vouliez-vous dire à travers ce documentaire ?

C'est le film le plus important de ma filmographie. Un film militant par l'exemple positif. Je l'ai fait pour plusieurs raisons personnelles : j'avais envie d'expliquer ma maladie - la schizophrénie - au plus grand nombre à travers la parole d'autres personnes. Le but était de « déstigmatiser » ces maladies psychiques et de lutter contre les peurs inhérentes à ces pathologies. De montrer ce qu'est une personne qui n'est pas en crise : lucide, elle essaie de vivre le mieux possible avec sa maladie. Sans se résigner, après un certain nombre d'années et un long travail sur soi, on peut finir par accepter le fait d'être malade et donc pouvoir vivre avec ça. Pour ma part, je suis un peu

une exception car j'ai fondé une famille, avec deux enfants. J'ai acheté une maison et je suis très bien inséré professionnellement : en plus de mes documentaires, je suis réalisateur pour plusieurs chaînes de télé câblée (Demain.TV) et Internet (Armor TV, Arte live web). Je sais que je dois suivre un traitement léger, certainement à vie, avec des risques de rechute et des moments plus durs que d'autres. Mais comme un diabétique ou une personne qui a le paludisme.

Comment avez-vous réussi à trouver une issue positive à votre maladie ?

J'ai commencé à avoir des bouffées délirantes et des hallucinations à 20 ans mais j'ai été traité assez vite, avec une famille qui m'a bien aidé au bon moment. Elle est là ma chance. J'ai également accepté très vite ma maladie, sans déni, ni lutte contre elle. C'est ce qui est le plus difficile. De plus, à cette époque, j'évoluais dans un milieu artistique où ce type de maladie n'était pas tabou. Ça m'a aidé dans ma démarche de stabilisation.



Comment jugez-vous la réaction du gouvernement aux faits divers impliquant des malades mentaux ?

On joue avec la peur des gens. On la cultive et dès qu'il y a un événement grave, on joue là-dessus. C'est dramatique car, au contraire, il y a plus d'empathie que de peur à développer. On veut mettre ces gens en prison alors qu'ils devraient être soignés. Ce sont des personnes fragiles et hypersensibles car ce sont des maladies de la sensibilité et de l'angoisse. On fait trop l'amalgame entre dangerosité et souffrance psychique. Ce sont bien plus souvent les malades psychiques qui subissent les violences que l'inverse. Et la maladie psychique (schizophrénie, troubles bipolaires, dépression ...) touche 6 % de la population française. On ne va quand même pas mettre tous ces gens en prison sous prétexte qu'ils sont différents. Dans ce cas, moi, schizophrène même stabilisé, je peux potentiellement être incarcéré ! J'ai fait ce dernier film pour lutter contre ces préjugés et les amalgames. Pour montrer ce qu'on n'entend pas en temps normal dans les médias : il y a beaucoup de respect entre eux, notamment dans ces groupes d'entraide mutuelle. Et nous avons

» On joue avec la peur des gens »

beaucoup à apprendre en côtoyant ce type de personnes, sur le respect, sur soi-même, sur l'humanité et la relation à l'autre. Mais ça nous renvoie en même temps à nos propres peurs et angoisses.

Dans votre quotidien, tout semble bien se passer...

Contrairement à ce que l'on croit, je pense que la société est plus à même d'accepter que le gouvernement ces différences et ces souffrances psychiques. Il faut lui faire confiance. Par exemple, quand j'explique ma maladie autour de moi, les gens n'ont aucun mal à en parler. Ils me disent même que je ne suis pas malade. Plus on en parle, plus le sujet sort de l'ombre et des tabous, mieux c'est.

Bio-express

Mickaël Hamon, 35 ans, a commencé par un DUT de chimie à Rennes - c'est à cette période, en 1994 et 95, que sa maladie se révèle - avant de faire ce qui lui plaisait : les Beaux-arts de Nantes où déjà il s'intéresse à la vidéo : il réalise un documentaire sur le chanteur et musicien Yann Tiersen. En tant que professionnel, il réalisera ensuite quatre autres documentaires : sur la communauté d'Emmaüs (« J'ai dérivé tout ce temps-là »), sur une infirme cérébrale (« Samia danse », prix du documentaire au Festival des Minorités, Douarnenez 2004), sur un couple de boulangers en mal d'intégration (« Le pain dur », prix du jury au festival des médias celtiques sur l'île de Skye, Écosse 2007) et « Après la folie » dont le ministère de la Santé a acheté les droits (diffusion à venir sur son site Internet). Il est également monteur et réalisateur d'émissions en direct.

Groupes Politiques du Conseil général

GROUPE

Parti Socialiste

ATTENTION MANIPULATION...

C'est l'aflolement général... Ouvrez un journal, et on vous explique sur tous les tons, que demain on ne pourra plus payer les retraites ! C'est mathématique, mon bon monsieur, ma bonne dame, il y a de moins en moins d'enfants, les gens vivent de plus en plus vieux... il faut bien se préparer à travailler plus longtemps et à gagner moins !

Tout le monde étant capable de comprendre ce raisonnement enfantin, ne reste plus qu'une question : Combien ? (combien de temps ? quel montant de retraite ?).

Or, si l'on se penche sur la question attentivement, on se rend compte que si le problème est réel, il mérite d'être examiné avec sang froid ! Les chiffres du rapport examiné par le Conseil d'orientation des retraites sont moins alarmistes que ce qui est couramment décrit. Le déficit prévu en 2020 sera compris (du scénario le plus optimiste à celui le plus pessimiste) entre 1,7 et 2,1 % du PIB, en 2030 entre 1,9 et 2,9 % !

Couvrir 2 points de déficit, cela revient à augmenter les recettes hors inflation de 15 % d'ici 10 ans... Ou si l'on préfère augmenter les cotisations de 15 %. Dououreux, certes, mais irréaliste ? Ces jours ci, des centaines de milliers d'Indiens ont manifesté parce que les prix des denrées alimentaires ont augmenté de 17,6 % en un an ! Mais c'est vrai, dans le débat on ne parle pas de point de PIB mais de milliards d'euros, ce qui pour le commun des mortels paraît vertigineux !

Refaisons donc le raisonnement : il manque actuellement 10 milliards d'euros pour équilibrer le régime retraites.

Un point de PIB, c'est 20 milliards d'euros. Il en manquerait 40 à l'horizon 2020 !

C'est effectivement énorme mais...

Qui se souvient que l'État a sorti du chapeau en 48 heures 340 milliards pour voler au secours de banquiers acculés ?

Qui met en relation ces chiffres avec une dette publique de plus de 1 600 milliards d'euros ? Loin de nous l'idée de nier le problème mais il convient d'en dénoncer une approche peu sereine et de mettre en garde devant une manipulation de plus !

GROUPE

Parti Communiste

CHANGER DE CAP POUR DE MEILLEURES CONDITIONS DE VIE

Depuis plusieurs années, nous assistons à une explosion des inégalités avec une forte augmentation des profits des entreprises, et surtout des profits financiers, des revenus injustifiés pour quelques privilégiés, alors que les conditions de vie se dégradent pour la majorité de la population. C'est le résultat de choix économiques et politiques faits en France, en Europe.

Ces quinze dernières années une politique libérale a été mise en place à partir de l'adoption de traités européens (Maastricht, Lisbonne, etc...), de directives, de lois françaises, qui ont fait place nette à la logique capitaliste dans tout ce qui touche la vie des gens.

Emplois, salaires, retraites, services publics, protection sociale, éducation nationale, culture, sport..., tout doit devenir marchandises, source de profits, et ce qui ne peut le devenir est délaissé. Ainsi les acquis sociaux, les logiques de solidarité sont cassés ; des entreprises, des services publics sont privatisés avec des coûts plus élevés pour les usagers. Au niveau de la santé, de la protection sociale, les assurances privées prennent le relais du système de solidarité et les mêmes payent toujours.

Les entreprises sont exonérées de contributions sociales, d'impôts par l'État, tandis que les collectivités territoriales (Départements, Régions) leur accordent des aides, mais ça ne profite pas durablement aux salaires ni à l'emploi. Bas salaires, chômage, allègements de contributions sociales pour les entreprises, ce sont des financements en moins pour la protection sociale, les retraites et ce n'est pas bon pour l'économie. Il faut en finir avec les politiques libérales faites de « concurrence libre et non faussée », « de libre circulation des capitaux », « d'indépendance de la banque centrale européenne », notions que l'on retrouve dans le traité de Maastricht et les suivants.

Cela conduit au dumping social, aux délocalisations d'entreprises (Sony, Capdevielle, etc...), au recul social pour le monde du travail et à l'explosion des profits financiers et des inégalités. En quinze ans, dix points de la richesse créée en France ont été pris aux salariés pour grossir les profits financiers.

Les communistes qui se sont battus et ont appelé à voter contre ces politiques et traités capitalistes ultra libéraux soutiennent les travailleurs qui en subissent les conséquences et luttent pour d'autres choix, pour la défense de l'intérêt général.

GROUPE

UMP Nouveau Centre

LA VÉRITABLE COHÉRENCE ÉCOLO...

Les dernières élections régionales de mars ont permis une nouvelle fois de clarifier un certain nombre de comportements. Les alliances d'entre deux tours furent à cet égard bien éclairantes. Ce fut notamment le cas pour les listes de Génération Écologie.

Que de belles paroles, que de mirifiques promesses... Nous avons, en l'occurrence, pu assister à une magnifique leçon de double langage : celui de l'avant premier tour et celui de l'entre deux tours. En effet, durant toute la campagne qui précéda le 14 mars dernier, les Verts n'ont pas eu peur de défier l'ogre socialiste en constituant des listes dissociées de celles du PS, en développant un programme différent de celui du PS, en osant même aller jusqu'à menacer de se maintenir au second tour. Et bien ça, cela s'appelle du courage politique, de la force de conviction... mais, mais, mais...

Ce courage politique, cette force de conviction ne remplacent pas le bon vieux pragmatisme politicien qui veut que pour exister dans ce milieu il faut être élu et que pour être élu il faut bien souvent savoir mettre son mouchoir sur ses idées, ses valeurs.

Oui, croyez le si vous le voulez mais l'écolo n'est pas le doux rêveur que nous aurions pu imaginer, l'écolo est un pragmatique intéressé. Il veut sa place, son indemnité, sa vice-présidence de Région et pour cela il est capable d'oublier ses engagements, il sait passer du vert au rose sans difficulté ni scrupule.

Ils sont beaux les donneurs de leçons, les moralisateurs qui se disent n'être ni de droite, ni de gauche.

C'est en agissant ainsi que les Français restent chez eux ou préfèrent aller à la pêche plutôt que d'aller accomplir leur devoir d'électeur.

La position de la majorité présidentielle, quant à elle n'a pas bougé d'un pouce et, même si le résultat final ne fut pas à la hauteur de celui espéré, personne ne peut nous taxer d'infidélité intellectuelle.



Réforme territoriale : Vœu sur la parité

Les élus émettent des craintes sur le volet parité de la réforme territoriale. Dans un vœu adopté par l'Assemblée, le 30 mars, les conseillers généraux estiment que l'application du nouveau régime électoral, prévu par la réforme, « constitue un recul sans précédent pour l'accèsion des femmes à la vie politique, la parité, la mixité et l'égalité ». Les élus demandent au gouvernement et au parlement de « prendre les mesures nécessaires au respect de cette exigence démocratique et constitutionnelle ».

Capdevielle : une « catastrophe économique et sociale »

La liquidation judiciaire de l'entreprise Capdevielle est une « véritable catastrophe économique et sociale pour le bassin d'emploi d'Hagetmau et pour l'ensemble des Landes », a commenté le président du Conseil général des Landes, Henri Emmanuelli. Un an après la disparition de Sony, « ce sont 468 salariés et leur famille, qui se retrouvent aujourd'hui sur le carreau », déplore-t-il. Henri Emmanuelli

a assuré que les collectivités territoriales « feront tout leur possible pour amortir ce choc » et « continueront à se battre sans relâche pour attirer de nouvelles entreprises, sur le site d'Hagetmau comme ailleurs dans le département ». Mais la solidarité nationale doit « jouer à plein » souligne-t-il « sous peine de voir inexorablement notre appareil de production s'étioler ».



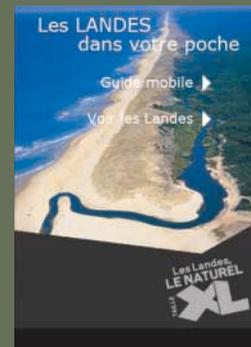
JO paralympiques : Un Landais en or !

Nicolas Berejny, 42 ans, a permis à la France d'obtenir sa première médaille d'or lors des Jeux paralympiques d'hiver de Vancouver. Le Landais, licencié du Ski Club de Soustons et soutenu par le Conseil général des Landes, s'est imposé dans le Super G masculin dans la catégorie des déficients visuels. Le Conseil général salue la performance du sportif ainsi que de sa guide, Sophie Troc, qui a accompagné le sportif.



Francis Planté revisité par des écoliers

À partir de la visite de l'exposition de Francis Planté aux Archives départementales, des écoliers montois ont réalisé entre janvier et avril une fresque sur le transformateur ERDF qui surplombe la rue... Francis Planté, à Mont-de-Marsan. Ce projet a été mené par la ville de Mont-de-Marsan en collaboration avec le Café Music et le collectif AIIA.



Les Landes sur votre mobile

Le site landes.org est désormais accessible depuis les téléphones mobiles disposant des fonctions d'un smartphone. Les rubriques disponibles sont résolument dédiées aux services et à l'information. Accédez au site en saisissant les adresses <http://m.landest.org> ou <http://mobile.landest.org> directement dans le navigateur de votre téléphone mobile. Par ailleurs, le Comité départemental du Tourisme a mis en place une application destinée aux touristes désireux de découvrir le territoire. Fin mars, l'application contenait 2 900 fiches de fêtes et autres manifestations, 600 sites et lieux de visite, 900 sites de d'activités sportives, 300 hôtels et autres hébergements. (<http://leslandes.mobi>)

Retour en images sur l'Acte II des rencontres Entr'Acte & Scène

(7 au 11 avril) sur le thème de « l'Humanimalité ».



Lectures avec Olivier Brunhes.

Théâtre des Lumières.



« Femmes des cinq continents » de Dominique Laulhé-Coiffard.



« Auguste et le Peintre ».



Gaston Souprosse.



Les petits chanteurs de l'Harmonie de Rion-des-Landes.



Chapiteau d'Auguste et le Peintre.



Spectacle des élèves du lycée de Parentis-en-Born.

*L'homme dans le cercle,
cie Les Explorateurs.*



*Clôture du festival avec
l'Harmonie de Rion-des-Landes.*

Nihil et the Lay's.



L'affiche 2010 d'Entracte & Scène.

Foyer des Jeunes.



*Le « Bestiaire alpin »
du Théâtre de la Toupine.*



« Feria » par la cie CKC.



Cie l'Aigre Fou.





L'affiche du festival a été imaginée par Amélie Fontaine, étudiante aux « Arts Déco »

Arte Flamenco se dévoile à Paris

Le programme des réjouissances du festival Arte Flamenco a été annoncé, le 13 avril dernier, au cours d'une soirée presse en plein coeur de Paris. La 22^{ème} édition fait plus que jamais la part belle aux arts visuels.

« Un signe de maturité avant tout », sourit François Boidron, directeur général du festival Arte Flamenco. Pour sa 22^{ème} édition, le festival s'écrit en capitale. Le 13 avril dernier, artistes, élus, journalistes et organisateurs se sont retrouvés au restaurant parisien d'Alain Dutournier - Le Carré des Feuillants - pour lever le rideau sur l'édition 2010. Rendez-vous animé par le duo Cristo Cortes et El Mati. Temps fort de la soirée, la présentation de l'affiche officielle de Arte Flamenco, née de la collaboration avec l'École nationale supérieure des Arts décoratifs de Paris (voir photo). C'est Amélie Fontaine, étudiante aux « Arts Décos » qui a imaginé le visuel. « Je ne connaissais rien au flamenco, alors je m'en suis imprégné en écoutant des morceaux. J'ai été frappée par cette indicible douleur exprimée dans le chant. C'est cette émotion poignante que j'ai voulu traduire dans le dessin », détaille la jeune femme. « Le flamenco est un art

vivant qui doit s'inscrire dans une création permanente », poursuit François Boidron. Alors, dans la continuité des éditions précédentes, le festival fera la part belle aux arts visuels. Le Suisse Peter Knapp, ancien directeur artistique du magazine Elle, présent à Paris, sera en résidence artistique pendant le festival. L'artiste se confronte pour la première fois à l'univers du flamenco. « Je ne suis pas quelqu'un qui évolue dans un univers unique. À chaque fois, c'est une expérience. Comment vais-je envisager mon travail ? À vrai dire, leur couleur me fait plutôt peur, alors je crois que je vais privilégier le noir et le blanc. En revanche, je trouve les artistes de flamenco très expressifs, dans leur visage, leurs mains, leurs pieds, c'est surtout sur ces points là que je compte travailler. Le film de Carlos Saura m'a donné envie de réussir quelque chose visuellement, je le trouve génial aussi bien dans le choix



La soirée était animée par le duo Cristo Cortes et El Mati

Des stages d'initiation et de perfectionnement

Comme chaque année, le Festival Arte Flamenco de Mont-de-Marsan, propose des stages de découverte ou de perfectionnement à l'art flamenco. **Du dimanche 4 au vendredi 9 juillet**, des cours de musique, chants et danse seront une nouvelle fois proposés aux stagiaires. En compagnie de plusieurs artistes et professeurs confirmés, les élèves pourront travailler sur leur passion : Guitare, Cajon, Compas y Palmas ou encore Baile.

Infos et réservations sur <http://arteflamenco.landes.org>

Renseignements et réservations au : 05 58 06 86 86



De gauche à droite :
Le maire de Séville, Alfredo Sanchez Monteseirin
le député et président du Conseil général
Henri Emmanuelli et Antonia Emmanuelli.

de la musique que de l'image. » Sa résidence donnera naissance à une présentation de ces clichés en 2011. L'an passé, le collectif Tendance floue - Mat Jacob et Gilles Coulon - s'était prêté au même exercice. La restitution de leur travail au grand public sera présenté le 9 juillet, au cours d'une projection sur l'esplanade du Midou, mariant musique vivante et patrimoine. Enfin, une exposition photo du centre d'Art contemporain de Séville prendra ses quartiers au Musée Despiou Wlérick, au travers de 150 clichés réalisés par des artistes internationaux.

Coup de cœur

Arte Flamenco fera un large écho cette année à la nouvelle génération flamenca. Invité de marque, le jeune Rafaël Amargo fera l'ouverture du festival, le 5 mai, avec le spectacle « La difícil sencillez », consacré à la conférence de Federico Garcia Lorca sur le Duende. « C'est un honneur de faire l'ouverture de ce festival, qui est une référence « del mundillo del flamenco » mais c'est aussi une grande responsabilité car d'une certaine façon, je lance le festival, et tous les regards seront braqués sur mon spectacle ». Danseur et chorégraphe éclectique, Rafael Amargo a produit jusqu'à présent huit spectacles de flamenco et obtenu quatre prix Max des Arts Scéniques en Espagne. En France il a récemment participé à la Star Academy comme membre du jury et professeur d'expression corporelle. Il a aussi réalisé la chorégraphie de la comédie musicale Zorro. Sur scène, il sera entouré de sept danseurs, de cinq musiciens et du chanteur guitariste Manuel Molina, comme artiste invité. Autres temps

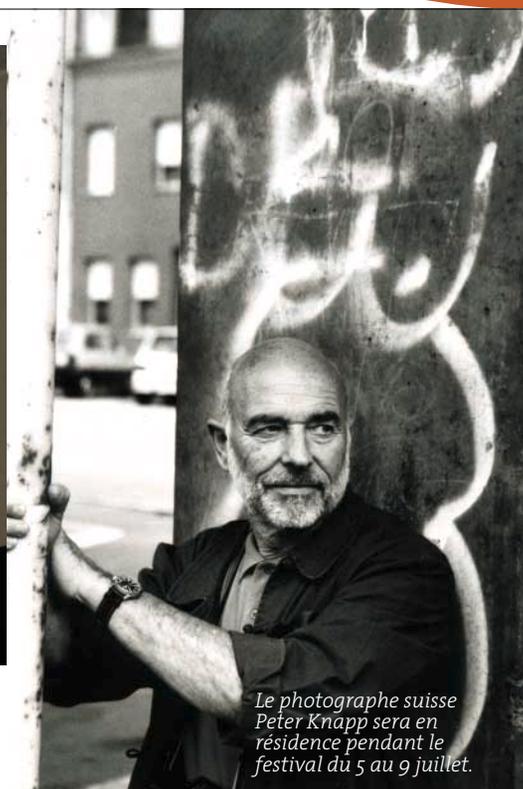
forts scéniques : la flamme de Juan Amaya, la voix d'Arcangel, les énergies croisées de Jairo Barrull et Angelita Vargas ou encore la venue inédite du danseur Andrés Marin.

Le « off »

Nombreux l'an dernier sont les aficionados à s'être lancés sur scène pour participer à la fête. Alors, le concept de « scène ouverte » se prolonge cette année dans différents lieux de la ville, qui proposeront une programmation d'artistes professionnels, d'amateurs et d'associations, axés sur les musiques flamenca et sevillane. Le Café Music organisera deux soirées animées, ouvertes à tous, en particulier aux stagiaires. Enfin, les festivaliers retrouveront spectacles de rue, village du festival place Saint-Roch, Café Cantante, spectacle jeune public au théâtre etc...

« Mariage de co-production »

Dernier temps fort de la soirée, la signature d'une convention entre la Biennale de Séville et Arte Flamenco. Henri Emmanuelli, député et Président du Conseil général des Landes et le Maire de Séville Alfredo Sanchez Monteseirin ont entériné ce « mariage de coproduction » entre les deux festivals. « C'est un acte symbolique », reprend François Boidron « car les deux événements sont assez proches et nos échanges ont vocation à se pérenniser » explique le directeur général du Festival Arte Flamenco. Parmi les synergies annoncées, la co-production d'un spectacle pour enfants. « Nous partageons l'idée que des jeunes peuvent assister même à 5-6 ans à un spectacle de Flamenco ».



Le photographe suisse
Peter Knäpp sera en
résidence pendant le
festival du 5 au 9 juillet.

Un festival « off » ouvert à tous

Cette année encore, le Festival Arte Flamenco proposera un **Festival « off »**.

10 lieux de la vie montoise, bars, restaurants et discothèques (*) proposeront une programmation d'artistes professionnels, d'amateurs et d'associations, axée sur les musiques flamenca et sevillane. Cette démarche volontaire et inédite est la traduction la plus parlante d'un festival qui se veut ouvert sur la ville et sur la valorisation de toutes les formes et pratiques artistiques et culturelles. Entre scènes ouvertes et scènes amateurs, chacun devrait trouver sa place pour laisser libre cours à ses envies en flamenco.

(*) Le Bistrot St-Roch, le Havanita, le Patchanga, la Casa, le Gambetta, Au Plaisir Dit Vin, Le Festin de Pierre, le Country Roch Café, le Divan et le caféMusic invitent le public à un after dans la plus pure ambiance du festival.



● DU 1^{ER} AU 29 MAI

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SEIGNANX Festi'Mai

Un festival dédié aux spectacles vivants. *Souad Massi* est la marraine de cette 13^{ème} édition.

1^{er} mai à Biaudos : *Jo Sature*, théâtre burlesque.

7 mai à St-Laurent-de-Gosse : *Les objets volants*, cirque/jonglerie.

8 mai à Tarnos : *Rose* et *Pascal Sangla*, chanson française.

14 mai à St-Martin-de-Seignanx : le groupe vocal humoristique *Barber Shop Quartet*.

15 mai à St-André-de-Seignanx : *Astuce & Cie*, spectacle multimédia pour faire rire et rêver.

22 mai à St-Barthélémy : *Askan Legacy*, gospel.

28 mai à Biarrotte : *Rémy Boiron*, théâtre.

29 mai à Ondres : spectacle de clôture avec *Souad Massi*.

Une programmation spéciale pour :
Les maisons de retraite (3 au 6 mai) : *Guy Lamour* et *Mlle Bijou*, chansons de toujours au son de l'accordéon.

Les centres de loisirs (12 mai) : *Gabko* le magicien.

Les enfants du Seignanx (22 mai) : *Mecanica théâtre*, un univers magique haut en couleurs et en odeurs.

La résidence Tarnos Océan (28 mai) : *Har Eman*, spectacle musical et clownesque.

Renseignements auprès de
l'office de tourisme du Seignanx
au 05 59 45 19 19
ou sur www.otc-seignanx.com



Familha Artús - © Gabrielle Duplantier.

● 28 ET 29 MAI

LA TESTE DE BUCH L'Homme Cirque

Imaginez un cirque exécuté par un seul artiste, tour à tour acrobate, funambule ou musicien. David Dimitri va même jusqu'à se faire catapulter par un vrai canon pour s'envoler vers les étoiles... Un spectacle poétique et époustouflant pour petits et grands, sous chapiteau.

Réservations auprès du CRABB
au 05 58 78 82 82

● 5 JUIN

TOULOUZETTE Familha Artús

Familha Artús fouille et défriche avec une belle audace le répertoire tribal de Gascogne et le confronte à d'autres sons et constructions provenant de musiques électroniques et de rock progressif anglais. Leur musique est ethnique, enracinée dans les territoires où ils s'investissent, en mouvement vers les ailleurs qu'ils explorent.

Renseignements auprès d'Entr'Acte
aux villages au 05 58 97 92 42



Feu d'artifice de musique 2009.

● 19 JUIN

ARÈNES DE DAX Un feu d'artifice de musique

Fort du succès rencontré lors du concert rock symphonique de juin 2009 aux arènes, le groupe rock constitué de Jean-Marc Lemere, Dalila, Guillo, Loïc Lemere, Jean-Michel Martineau et Marie-Hélène Gastinel retrouvera l'orchestre symphonique, le chœur d'enfants du Conservatoire Municipal de Dax et le chœur des employés de la ville pour un programme explosif placé sous la direction musicale de Vincent Caup.

Ce concert sera aussi l'occasion de rendre hommage aux Calientes qui fêtent leurs 50 ans cette année. En leur compagnie, pas moins de 300 personnes (orchestre symphonique et chœurs) accompagneront la banda dans un de leurs répertoires favoris : les plus célèbres jotas et paso doble.

Réservations auprès de la
Régie municipale des spectacles
au 05 58 909 909

24h pour réduire ses déchets

**Comment réduire ses déchets au quotidien ?
L'exposition itinérante « 24 heures chrono » met en scène les bons réflexes pour gagner la course contre les déchets à la maison, dans les achats, à l'école ou au travail.**

Inaugurée le 3 mai dernier à Dax, l'exposition départementale « 24 heures chrono » veut frapper les esprits. Elle propose au visiteur une scénographie créative et originale pour sensibiliser à la problématique des déchets, un parcours d'expérience et de découvertes, une utilisation de matériaux répondant aux critères de l'éco-conception, mais surtout, un ton résolument positif pour montrer que réduire ses déchets ne relève pas de l'impossible. Des visites libres et guidées sont proposées au grand public, aux scolaires et périscolaires. Un livret présentant le contenu de l'exposition et des ateliers ludiques est mis à leur disposition. Cette exposition sera itinérante sur tout le département des Landes. Après Dax, jusqu'au 27 juin, elle sera installée au Pavillon des Landes à l'Écomusée de Marquèze à Sabres, de juillet à novembre 2010. Afin de sensibiliser le plus grand nombre à la prévention des déchets, elle sera mise à disposition de l'ensemble des cantons landais à partir de 2011. Le Conseil général des Landes a fait appel à de nombreux prestataires expérimentés pour concevoir et fabriquer

l'exposition, dont un scénographe qui s'est associé à Jamy Gourmaud, présentateur de l'émission de télévision « C'est pas sorcier ».

Un Plan référence

C'est sur le volet « éducation à l'environnement » du Plan départemental de Prévention des Déchets que s'inscrit la réalisation de l'exposition, aboutissement d'un travail participatif du comité de suivi. Stabiliser puis réduire la production de déchets dans notre département, c'est le défi que le Conseil général des Landes a choisi de relever en 2005 en se dotant d'un ambitieux programme de prévention comprenant 10 actions (voir encadré). Ce programme a été annexé au Plan départemental d'élimination des déchets ménagers, qui constitue à ce jour une référence au niveau national. Il a permis de faire passer nos déchets de 770 kg/habitant/an en 2005 à 744 kg/habitant/an en 2008.

Plus d'infos sur l'exposition « 24 heures chrono » sur www.preventiondechets40.net

24 HEURES CHRONO

EXPO



En course contre les DÉCHETS



DAX
HALL DE L'HÔTEL DES THERMES
DU 3 MAI AU 27 JUIN 2010
ENTRÉE GRATUITE
www.preventiondechets40.net



Les 10 actions menées par le Conseil général des Landes

- 1 Promouvoir le compostage à domicile.
- 2 Non à la pub : limiter la quantité de prospectus distribués dans les boîtes aux lettres.
- 3 Montrer l'exemple en introduisant des pratiques éco-responsables.
- 4 Engager les collectivités et administrations à faire de même.
- 5 Mettre fin à la distribution systématique de sacs de caisse jetables.
- 6 Accompagner les entreprises landaises volontaires dans leur démarche d'éco-conception.
- 7 Encourager à la consommation responsable.
- 8 Promouvoir la réutilisation et la réparation.
- 9 Créer les conditions pour séparer les déchets toxiques et/ou dangereux des ordures ménagères classiques.
- 10 Mener des actions d'éducation à l'environnement à l'intention des scolaires et du grand public.

Itinéraire de « 24 heures chrono »

Espace 1 : Je découvre
Introduction et sensibilisation à la thématique de la réduction des déchets.

Espace 2 : J'agis
Mise en situation dans tous les temps du quotidien.

Espace 3 : Je m'engage
Conclusion et pause informative pour « aller plus loin ».

Repères

- Un Landais sur deux déclare avoir vu ou entendu des informations sur le « Plan de Prévention des Déchets ».
- 50 % des Landais compostent leurs déchets.
- 15 % des foyers landais ont apposé un autocollant « Non à la pub ».
- 61 % des Landais cherchent à limiter leurs emballages.



Les musées départementaux gratuits !

Depuis 5 ans, le Département souhaite favoriser l'accès à la culture et au Patrimoine local pour le plus grand nombre. Jusqu'au 30 mai 2010, il propose l'entrée libre et gratuite au Musée départemental de la faïence et des arts de la table de Samadet et au Centre départemental du Patrimoine à l'Abbaye d'Arthous à Hastings.

Renseignements au Musée Départemental de la faïence et des arts de la table au **05 58 79 13 00** et au Centre départemental du Patrimoine au **05 58 73 03 89**



La fête de la Nature

Le service Espaces Naturels Sensibles (Direction de l'Environnement) s'associe à cette manifestation en proposant des sorties encadrées par les gardes nature sur les sites suivants :

19 MAI De 9h à 11h : au fil de l'eau, découverte des barthes de l'Adour (Rivière Saas-et-Gourby). De 14h à 16h : découverte des orchidées sauvages des coteaux du Tursan (Pimbo).

20 MAI De 13h30 à 16h30 : promenade dans le paysage typique des étangs de Hontanx.

23 MAI De 14h30 à 16h30 : découverte des milieux humides cachés sur site de Garlande (Luxey).

Sur inscriptions, nombre de places limité.
Renseignements : **05 58 05 40 40** poste **8703** ou sur le site Internet **http://www.fetedelanature.com**
rubrique le programme des sorties

La nuit de l'écriture à Marquèze

Muni de votre plume, venez passer une nuit de magie le 26 juin prochain, entre les mots, les paroles et la lumière des bougies sur le site de Marquèze pour écrire des textes, les confier à une dizaine d'artistes qui les feront partager à tous dans une ambiance de convivialité et de festivités musicales.

Renseignements au **05 58 06 31 32** ou sur **www.parc-landes-de-gascogne.fr** et **www.ecotourisme-landes-de-gascogne.fr**



XIII^{ème} festival de la céramique

Le Conseil général des Landes accueille le Togo comme invité d'honneur dans le cadre du XIII^{ème} festival international de la céramique. La manifestation se tiendra du 22 au 24 mai 2010 sur le site médiéval de l'Abbaye d'Arthous. De grandes jarres togolaises montées aux colombins seront cuites de façon traditionnelle dans les jardins de l'Abbaye. Un marché de céramiques togolaises et européennes, des ateliers pour enfants, des animations musicales, des conférences, un service de restauration et une buvette seront proposés aux milliers de visiteurs attendus.

Renseignements auprès de la Direction de la Culture et du Patrimoine au **05 58 05 40 40**



« Fontaine Bénitier » de Christophe Doucet.

Mont-de-Marsan Sculptures

La 8^{ème} édition de **Mont-de-Marsan Sculptures** se déroulera jusqu'au **30 mai prochain**. Cette année, le thème de l'eau sera à l'honneur, ainsi que les différents espaces qui lui sont liés. Rivières, berges, lavoirs et autres fontaines seront le théâtre de multiples interventions artistiques. Neuf artistes contemporains, compagnie et collectif artistique sont invités à venir présenter leurs créations dans les rues de la ville. Ainsi les œuvres de **Jacques Vieille**, **Étienne Bossut** ou bien encore **Christophe Doucet** vous emmèneront dans une balade artistique aux quatre coins de la ville.

Renseignements au **05 58 05 87 01**

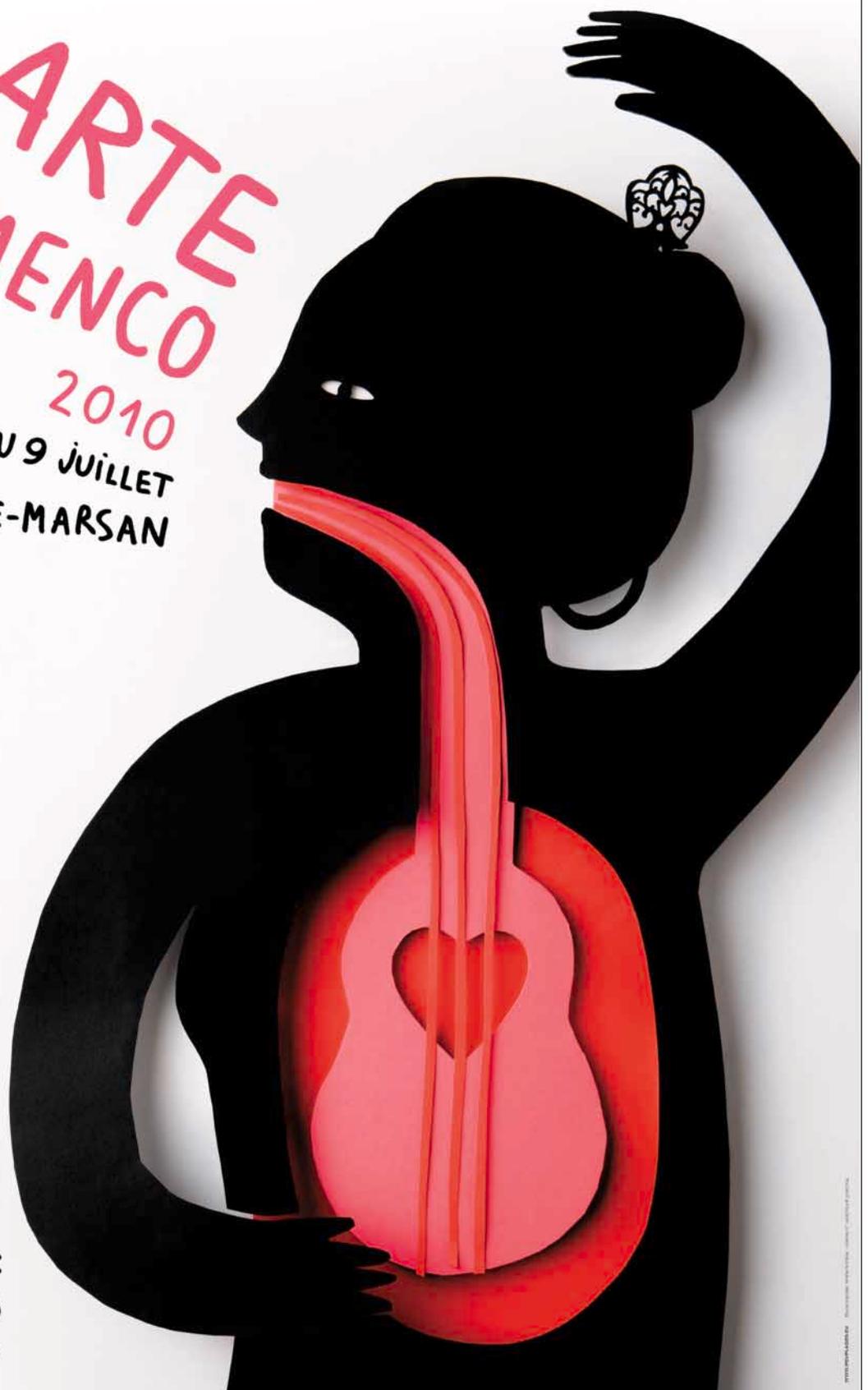
Fête de l'hélicoptère à Dax

L'édition 2010 de la fête de l'hélicoptère se déroulera les 29 et 30 mai prochain à l'aérodrome de Dax. Organisée tous les deux ans, cette manifestation aérienne internationale aura cette année pour thème, « l'hélicoptère et les nouvelles technologies ». L'occasion de découvrir ou de redécouvrir les fleurons de l'aviation légère internationale, exposés durant les deux jours de la manifestation. Des démonstrations de maquettistes viendront enrichir une fête qui rassemble chaque année des milliers de spectateurs.

Pour tous renseignements sur l'événement, rendez-vous sur le site internet **http://www.fetehelico2010.fr** et au **05 58 35 93 06**

ARTE FLAMENCO

2010
5 AU 9 JUILLET
MONT-DE-MARSAN



Renseignements :
05 58 06 86 86
<http://arteflamenco.landes.org>

